

Programme électoral déi gréng Mamer

1. Energie et protection contre la crise climatique	1
2. Préservation de la nature et protection de la biodiversité	2
3. Logement, urbanisme et infrastructures.....	4
4. Mobilité	5
5. Economie locale	7
6. Famille, éducation, enfance et jeunesse	7
7. Vivre ensemble, bon voisinage et inclusion sociale.....	10
8. Service aux citoyen.ne.s, communication et participation	12

1. Energie et protection contre la crise climatique

Déi gréng Mamer œuvreront résolument pour une commune neutre sur le plan climatique, tout en respectant les objectifs du Plan national intégré en matière d’Energie et du Climat (PNEC) ;

Nous promouvrons les énergies 100 % renouvelables tout en réduisant la consommation énergétique locale et en exploitant à Mamer le potentiel entier d’utilisation et de stockage d’énergies renouvelables ;

- **Dans le but de devenir énergétiquement autosuffisants nous préconisons l’installation de deux éoliennes sur le site de notre commune en soutenant le modèle d’une coopérative d’énergie pour impliquer directement les résidents de notre commune ;**
- La commune, par l’intermédiaire de son conseiller en énergie, exercera un rôle proactif de conseil aux ménages et notamment à ceux les plus démunis, en matière de rénovation du logement et d’acquisition d’appareils ménagers, notamment en ce qui concerne les primes communales et les demandes à faire.
- **Nous impliquerons les citoyen.ne.s dans la transition climatique** en mettant à disposition des surfaces communales en vue d’installations collectives (coopératives par exemple) et en encourageant les communautés d’énergies renouvelables au sein de la commune et au-delà. Les ménages recevront des aides financières communales accordées pour l’installation de panneaux photovoltaïques au niveau des toits, des balcons et des façades.

- **Nous adapterons les règlements des bâtisses et d'autres règlements communaux dépassés pour les rendre conformes aux exigences de la transition énergétique**, en les adaptant aux possibilités technologiques actuelles en matière d'énergies renouvelables et en éliminant les obstacles à l'utilisation de ces technologies, par exemple dans le cas de dispositifs solaires photovoltaïques installés sur les toits de particuliers.
- **Nous guiderons les nouveaux projets de lotissement de manière à garantir leur neutralité climatique, leur autosuffisance énergétique ainsi qu'une efficacité énergétique maximale.**
- Nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre et nous augmenterons l'efficacité énergétique en établissant un concept de rénovation énergétique durable de l'ensemble des bâtiments communaux
- **Nous soutiendrons l'action éducative dans le domaine du développement durable** auprès des jeunes et des enfants de notre commune.

2. Préservation de la nature et protection de la biodiversité

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer oeuvreront résolument pour une commune respectueuse de la nature. Nous mettrons en œuvre le pacte nature, signé le 10 décembre 2021 au conseil communal. Nous lutterons contre la destruction des habitats naturels, tout en ménageant nos ressources naturelles et en préservant notre biodiversité.

- Nous renoncerons, sauf exception si l'intérêt général est engagé, **à toute extension globale du périmètre de construction**
- **Nous créerons systématiquement des espaces verts dans nos localités**, en aménageant des espaces de fraîcheur en plantant davantage d'arbrisseaux, d'arbustes, de haies et d'arbres à haute tige et plus de bandes de verdure de qualité le long des rues et trottoirs.
- **Nous veillerons à respecter la nature lors de la conception d'espaces publics comme les terrains de jeux, les cours de récréation et les aires de stationnement**, en plantant des arbrisseaux, arbustes, haies et arbres à haute tige indigènes, adaptés à leur environnement et donnant de l'ombre. Nous recourrons à un cadastre des arbres pour protéger les arbres précieux en zone urbaine, tout en offrant aux citoyens la possibilité de parrainages d'arbres et de plantes.
- **Nous donnerons plus de place à nos rivières et ruisseaux en les renaturant.** Si nécessaire, nous mobiliserons des terrains afin de créer des surfaces inondables naturelles supplémentaires, nous aménagerons des bassins de retenue et des infrastructures respectueux de la nature et nous réaliserons les bassins d'orage demandés par les syndicats d'assainissement.

- **Nous intégrerons des biotopes, comme par exemple les haies ou les murs de pierres sèches, dans l'espace public**, tout en aménageant des plates-bandes ou des prés de fleurs et de fleurs sauvages sur des surfaces publiques plus ou moins grandes, le long des trottoirs, des pistes cyclables et des rues, dans les îlots, sur les terrains de jeux et aux cimetières. Pour ce faire, nous privilégierons les plantes indigènes et les cultures respectueuses de la nature. Nous aménagerons des aides à la nidification pour oiseaux et chauves-souris dans leur environnement, tout en créant des possibilités de nidification pour les abeilles sauvages, les hérissons et les salamandres et en installant des hôtels à insectes et des ruches.
- **Nous participerons à des projets comme *Urban Gardening* (jardinage urbain) et *Essbare Stadt* (ville comestible)**, tout en aménageant des jardins communautaires communaux, des jardins scolaires et des plates-bandes d'herbes surélevées, en plantant des arbres fruitiers et noyers sur des surfaces publiques et en faisant profiter nos citoyen.ne.s dans le cadre de l'action *Gielt Band* (ruban jaune).
- **Nous soutiendrons des projets d'agriculture solidaire** et nous mettrons à disposition des surfaces qui pourront être cultivées biologiquement.
- **Nous empêcherons les imperméabilisations non nécessaires de surfaces supplémentaires en modifiant les règlements communaux.**
- **Nous participerons à la protection des réserves naturelles nationales et nous déclarerons zones protégées communales des zones locales précieuses.** Nous soutiendrons de manière proactive la protection de la flore et de la faune, en participant par exemple activement à la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 et des plans d'action portant sur les espèces et habitats menacés. De plus, nous créerons au sein de la commune un pool de surfaces destinées à des mesures de compensation et d'éventuels échanges de surfaces avec des propriétaires de terrains ou de biotopes importants pour la protection de la nature.
- Nous offrirons aux ménages, aux agricultrices et agriculteurs et aux entreprises implantées dans les zones industrielles et les zones d'activités économiques, des **conseils sur l'aménagement d'espaces verts respectueux de la nature** et les aides financières disponibles.
- **Nous prendrons des mesures contre la pollution lumineuse.** Le recours à un éclairage présentant une efficacité énergétique et lumineuse élevée ainsi que l'utilisation de détecteurs de mouvement nous permettront de réduire la consommation d'électricité et de mieux respecter la nature. Nous réduirons également l'éclairage décoratif des bâtiments et monuments.
- **Nous lutterons contre les dépôts sauvage d'ordures (littering) dans l'espace public.** Nous augmenterons le nombre de poubelles à tri sélectif dans les lieux publics. De plus, nous organiserons des campagnes publiques d'information et de sensibilisation et nous impliquerons des aides bénévoles et des citoyen.ne.s engagé.e.s dans nos efforts à l'aide d'actions de ramassage de déchets.
- **Nous mettrons en place une stratégie locale de prévention des déchets :** notre objectif à long terme est de parvenir à une économie circulaire, où les ressources actuellement jetées seront réutilisées. Nous récompenserons les entreprises et les citoyen.ne.s qui réduisent leurs déchets.

- **Nous mettrons en œuvre une prévention et un tri exemplaires des déchets dans tous les services communaux et lors de fêtes communales ou de manifestations sportives.** Nous soutiendrons les manifestations des associations locales en mettant à leur disposition des infrastructures publiques (par exemple le lave-vaisselle mobile). En même temps, nous subordonnerons les aides financières au respect des critères de la charte communale, qui suit les recommandations du guide *Green Events*, pour des événements respectueux du climat et de l'environnement.

3. Logement, urbanisme et infrastructures

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer œuvreront dès lors résolument pour une commune verte où il fasse bon vivre :

- Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer mettront en œuvre le « **Pacte Logement** » pour augmenter de manière considérable le nombre de logements abordables dans notre commune.
- **Nous créerons des logements sociaux et abordables en mobilisant tous les potentiels de surfaces et de logements appartenant à la commune** et situés à l'intérieur du périmètre de construction (terrains vagues, bâtiments et logements inoccupés). Nous simplifierons les prescriptions du PAG (plan d'aménagement général) relatives à la création de logements abordables au niveau des coefficients suivants : densité de logement, taille des logements et mixité. Nous collaborerons avec des acteurs nationaux (Fonds du logement, Société nationale des habitations à bon marché, Agence immobilière sociale) afin de répondre aux différentes situations de logement :
 - les colocations (Wohngemeinschaft – WG) ; projets pour jeunes de 18 à 27 ans selon le modèle Jugendwunnen ;
 - les maisons/logements sociaux et abordables de différentes tailles, pour disposer d'une offre adaptée à toutes les situations familiales, y compris, par exemple, des projets de colocation pour célibataires sans famille ;
 - Housing first, logements d'urgence et logements permanents pour personnes vulnérables.
- **Nous promouvons des constructions modulaires et tiny houses**, notamment sur des parcelles non construites et des surfaces constructibles temporairement inoccupées, en adaptant les règlements de construction communaux, en simplifiant les procédures administratives et en garantissant qu'une déclaration de domicile sera possible.
- **Nous promouvons les colocations et les maisons multigénérationnelles** ainsi que des logements intégrés tout en adaptant les plans d'aménagement et règlements de construction communaux de manière à permettre ces formes alternatives de logement.

- Nous mettrons en place **un service logement** assisté par **un conseiller logement** pour soutenir la commune dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale pour le logement le « PAL ».
- Nous prévoyons un **budget annuel de l'ordre de 15% du budget extraordinaire investi par année pour la création et le rachat des logements abordables** dans les PAP ainsi que pour la rénovation énergétique de ces bâtiments.
- **Nous prendrons au sérieux la responsabilité de notre commune en matière de protection des bâtiments, centres de villages et quartiers historiques**, en la mettant systématiquement en œuvre dans le cadre du plan d'aménagement général. Nous veillerons à ce que la commune achète de manière ciblée des maisons protégées pour les transformer, après rénovation énergétique, en logements sociaux/abordables ou pour y aménager d'autres locaux ouverts au public (tiers-lieux, petits magasins bios, bureaux, ...). Afin de valoriser davantage notre patrimoine culturel, nous sensibiliserons les citoyen.ne.s à leurs droits, obligations et possibilités en matière de protection des monuments.
- **Nous veillerons à assurer une occupation plus efficace des sols à travers une densification intelligente**, la mise sur le marché de logements inoccupés et la viabilisation de parcelles non construites dans nos localités et quartiers. Nous remanierons les plans d'aménagement et les règlements des bâtisses de manière à ce que les travaux d'excavation soient évités ou que la réutilisation sur le terrain à bâtir soit du moins étudiée, voire rendue obligatoire.
- **Nous adapterons la gestion des aires de stationnement et la clef de répartition des emplacements de stationnement en fonction des besoins de mobilité actuels.** Lors de projets nouveaux et alternatifs, nous réduirons la clef de répartition des emplacements de stationnement et, partant, le nombre d'emplacements de stationnement par unité de logement tout en regroupant des emplacements de stationnement dans des carports. Plutôt que de construire des parkings souterrains exigeant d'importants travaux d'excavation, nous miserons prioritairement sur les parkings à étages. Beaucoup moins chers, ces derniers permettent le cas échéant une autre affectation ou la réutilisation des éléments de construction.
- **Nous installerons des distributeurs d'eau dans et près de bâtiments publics afin d'offrir à tou.te.s un accès confortable à l'eau potable au quotidien.**

4. Mobilité

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer œuvreront dès lors résolument pour une commune avec des pistes cyclables et des voies piétonnes sûres et bien connectées et un ralentissement de la vitesse dans les quartiers résidentiels et les centres des villages.

- **Nous veillerons à ralentir la circulation dans les quartiers résidentiels** en recourant aux zones 30, au shared space et aux rues cyclables et en réduisant le trafic de passage non nécessaire. Nous favoriserons **la mise en œuvre de zone shared-**

space dans les centres des 3 localités de notre commune. L'objectif est de permettre notamment aux enfants et aux personnes âgées de se déplacer en toute sécurité dans l'espace public.

- **Nous réserverons nettement plus d'espace aux cyclistes et aux piéton.ne.s, augmentant ainsi considérablement leur sécurité.** À cet effet, nous créerons un réseau cohérent communal et régional de pistes cyclables et de voies piétonnes sûres, séparées dans la mesure du possible du trafic motorisé et reliées au réseau national de pistes cyclables. Un concept communal de pistes cyclables sera ancré dans le PAG de la commune. Nous mettrons en place une signalisation directionnelle des itinéraires cyclables.
- Nous établirons des **quotas minimums pour emplacements de vélos dans les résidences** et emplacements de qualités auprès de tout établissement public c'est à dire à l'abri des intempéries ou à l'intérieur ; offrir des douches et des vestiaires avec casiers dans les mêmes établissements
- Nous **réaménagerons les espaces publics selon le concept design for all** et nous veillerons à une mise en conformité des lieux publics avec la loi sur l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les meilleurs délais.
- **Nous prévoyons dans le budget communal un poste en charge des voies piétonnes et aux pistes cyclables,** permettant à l'administration communale de réagir rapidement et sans contraintes bureaucratiques aux réclamations des usagères et usagers et de procéder à des améliorations ponctuelles des voies piétonnes et pistes cyclables.
- **Nous veillerons à aménager des emplacements pour vélos sûrs, secs et fermant à clé** près de tous les bâtiments publics, terrains de sport, services sociaux et gares ainsi que dans les quartiers résidentiels. De plus, nous prévoyons dans les règlements communaux des emplacements pour vélos près des nouveaux bâtiments commerciaux et immeubles d'habitation ainsi qu'à l'intérieur des zones d'activités, et nous veillerons à doter les pistes cyclables d'un balisage permettant de trouver facilement les principaux services, infrastructures, commerces et attractions touristiques, etc.
- **En cas de travaux, nous tenons compte systématiquement des cyclistes et des piéton.ne.s** en veillant à ce que des déviations sûres soient indiquées et fléchées correctement. En hiver et par mauvais temps, nous veillerons à ce que le service de déneigement procède sans tarder au déneigement, au déglacage et au déblaiement des trottoirs et des pistes cyclables.
- Nous mettrons en place des « **vélos-bus** » pour compléter l'offre des « pédi-bus »
- **Nous mettrons en place suffisamment de bornes de recharge pour vélos et voitures électriques dans l'espace public,** y compris sur les emplacements pour personnes handicapées.
- **Nous promouvons les concepts d'autopartage (car-sharing) et de covoiturage (car-pooling) dans notre commune** en mettant par exemple à disposition des véhicules d'autopartage dans des lieux centraux de la commune et

dans les quartiers résidentiels, en identifiant des parkings de covoiturage et en proposant ainsi des alternatives intéressantes à la possession d'une voiture.

5. Economie locale

Déi gréng Mamer œuvreront résolument pour une commune qui renforce les circuits économiques locaux, tout en soutenant des activités artisanales, commerciales et industrielles diversifiées et attractives au niveau local et en misant résolument sur l'économie circulaire comme modèle d'avenir :

- **Nous renforcerons les circuits économiques locaux** en soutenant les échanges entre les différents acteurs économiques et en les aidant par exemple à assurer une gestion des déchets permettant de préserver leur valeur.
- **Nous soutiendrons de jeunes entreprises et initiatives innovantes**, notamment en matière de durabilité et d'économie circulaire, en leur offrant de l'espace, en les aidant et en mettant à profit les synergies avec les milieux culturels et créatifs.
- **Nous soutiendrons les restaurants, cafés et institutions culturelles** en mettant à disposition des surfaces publiques pour l'organisation d'évènements temporaires écoresponsables.
- **Nous développerons dans notre commune les possibilités de réparation, d'emprunt, d'échange et de dons de produits.** Nous transformerons les centres de recyclage en centres de ressources, avec des structures de seconde main et de Repair Café. De plus, nous soutiendrons les « bibliothèques » locales proposant des outils (par exemple des perceuses) que les citoyen.ne.s pourront emprunter.

6. Famille, éducation, enfance et jeunesse

Déi gréng Mamer œuvreront résolument pour une commune qui répond aux besoins des enfants et des parents. Nous offrirons aux enfants un environnement leur permettant de se développer de manière optimale, tout en soutenant les parents dans leur rôle important :

- Nous adapterons les bâtiments de l'école fondamentale de Capellen au nombre croissant d'enfants et nous examinerons un agrandissement dans le respect du patrimoine local.
- Nous aiderons les parents en proposant, au niveau local/régional, **des options de garde plus flexibles (assistant parental/Daageselteren) aux parents travaillant par roulement.**
- Nous organiserons des cours de premiers secours spéciaux pour bébés et enfants en bas âge.

- Nous collaborerons étroitement avec le nouveau forum parental régional tout en créant les liens nécessaires entre ce dernier et les interlocutrices communales ou les interlocuteurs communaux dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse.
- **Nous créerons une offre variée de conseils et d'éducation permanente pour les familles** en finançant et en faisant mieux connaître des initiatives comme la promotion familiale, l'école des parents et les offres de consultance pour jeunes parents, comme le BabyPlus.
- **Nous garantirons la création d'un nombre suffisant de places d'accueil.** De plus, un aménagement pédagogique des locaux, l'organisation en petits groupes et une conception intelligente des bâtiments nous permettront de rapprocher écoles et structures d'accueil et de créer des synergies entre elles.
- **Grâce à un cahier de charge bien conçu, nous veillerons à ce que dans nos cantines scolaires et maisons relais (SEA), les enfants se voient proposer des aliments sains, saisonniers, régionaux, végétariens et biologiques, produits sans OGM, et, pour les produits non régionaux (le cacao par exemple), nous recourrons à des produits issus du commerce équitable.** D'une manière générale, nous prendrons également des mesures contre le gaspillage alimentaire dans les cantines publiques. Les enfants auront le choix des menus.

Nous soutiendrons des écoles inclusives et accessibles aux personnes handicapées et nous veillerons au niveau des infrastructures au *Design for all*, à la flexibilité d'utilisation, à l'insonorisation, à une lumière extérieure suffisante, à l'aménagement de salles de classe en plein air, à la présence de lieux de retraite, de salles multifonctionnelles, de matériel, comme par exemple les Airtramps, d'espaces conçus pour le snoezelen (pratique de stimulation multisensorielle contrôlée), de salles de psychomotricité, de bibliothèques scolaires, de salles de musique et de théâtre, d'ateliers, d'espaces de création et de bibliothèques multimédias.

- **Nous soutiendrons les écoles et structures d'accueil** dans l'organisation de projets permettant aux enfants de découvrir les entreprises, les commerces et le secteur des services de la commune et suscitant leur intérêt pour les professions correspondantes) activité socio-éducative
- **Nous renforcerons les liens entre les structures d'accueil et les associations locales** et nous faciliterons l'accès à la culture, au sport, aux écoles de musique et à la nature à travers des initiatives et des projets communs. Nous garantirons et financerons le transport, dans la forêt et la nature, de classes et de groupes pris en charge par des structures d'accueil, ces transports étant organisés à la demande des classes et groupes en question.
- **Nous proposerons des activités de vacances inclusives, respectueuses de la nature et participatives durant les vacances d'été**, en misant sur les synergies et la coopération avec les institutions, services, entreprises et associations de la commune.
- **Nous assisterons le personnel enseignant et d'encadrement dans la mise en œuvre du PDS** (Plan de développement scolaire) et nous garantirons que la

commune y participera en tant que partenaire constructif. En même temps, nous renforcerons les liens entre éducation formelle et non formelle.

- **Nous miserons systématiquement sur les activités physiques, ludiques et d'apprentissage en plein air et dans la nature.** Terrains de jeux interactifs, cours de récréation vertes, respectueuses de la nature et suffisamment ombragées et infrastructures sportives de qualité sont autant d'éléments indispensables pour encourager l'activité physique.
- **Nous étudierons la possibilité de mettre en place des écoles maternelles inclusives en pleine nature ou des structures d'accueil inclusives en pleine nature** tout en créant dans l'enseignement fondamental des lieux d'apprentissage plus petits et respectueux de la nature afin d'apprendre dans et avec la nature (classes en forêt, jardins scolaires, etc.).
- **Nous soutiendrons activement l'enseignement du code de la route dans les structures d'accueil et à l'école,** enseignement destiné à sensibiliser les enfants au thème de la sécurité tout en renforçant leur prise de conscience des questions de mobilité durable
- **Nous attacherons un intérêt spécial au bien-être mental et physique des enfants et des jeunes** en créant des conditions optimales pour garantir une médecine scolaire de qualité. Nous développerons l'offre de cours de premiers secours et de cours de prévention de la violence, tout en sensibilisant à l'importance de la santé mentale et en informant sur les offres d'assistance.
- Nous sommes très attentifs aux besoins et droits des enfants et des jeunes et nous mettons en place des forums d'échange et des possibilités de participation démocratique destinés à nos jeunes concitoyen.ne.s, en organisant des **conseils communaux d'enfants/de jeunes, des forums de jeunes ou des ateliers interactifs.**
- **Nous soutiendrons notamment les enfants et les jeunes issu.e.s de ménages à faible revenu** pour garantir qu'elles/ils pourront participer à des activités sociales, sportives et culturelles.
- **Nous soutiendrons les associations actives dans le domaine de l'animation socio-éducative des jeunes et nous encouragerons les projets et initiatives consacrés au développement durable, à la créativité, à la cohésion sociale et à la démocratie.** Nous mettons l'accent sur les idées et initiatives émanant des enfants et des jeunes eux-mêmes en les accompagnant et les assistant dans la mise en œuvre.

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer œuvreront dès lors résolument pour une commune promouvant la santé :

- **Nous veillerons à la** qualité de l'air ainsi qu'au **droit au calme** : Nous réduirons, d'une manière générale, le recours à la voiture particulière en agglomération en misant sur les zones à circulation automobile réduite ou interdites aux voitures, sur la limitation de vitesse à 30 km/h, les shared spaces et l'amélioration des infrastructures cyclistes.

- **Nous veillerons à la préservation et à l'extension de zones de loisirs de proximité attractives, de parcs et de forêts**, de manière à favoriser les activités physiques en plein air. C'est ainsi que nous amènerons des parcours santé pour encourager toutes les personnes souhaitant rester en forme à s'adonner à des activités cardio en plein air.
- **Nous soutiendrons nos clubs sportifs locaux tout en investissant dans les activités sportives de loisir.** Nous proposerons un large éventail d'activités de loisir et des cours dans le domaine du sport, qui s'adresseront notamment aux enfants et aux personnes âgées. La nouvelle piscine scolaire sera ouverte au public en dehors des horaires scolaires. Des plages de temps seront réservées aux seniors et aux cours de natation.

7. Vivre ensemble, bon voisinage et inclusion sociale

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer œuvreront dès lors résolument pour une commune qui permette à chacun.e une vie dans la dignité et la participation à un vivre-ensemble divers au sein de la société.

- **Nous investirons dans la création de logements sociaux locatifs** et nous soutiendrons des projets de logements sociaux. Pour ce faire, la commune recourra aux aides étatiques disponibles.
- **Nous aiderons les gens à obtenir des logements privés sociaux** et nous collaborerons avec l'AIS (Agence immobilière sociale) et d'autres associations et organisations actives dans le domaine de l'aide au logement. Parallèlement, nous tiendrons un inventaire des logements inoccupés, tout en mettant leurs propriétaires en contact avec l'AIS.
- **Nous ferons preuve de solidarité avec les personnes ayant dû fuir leur patrie** et nous mettrons à disposition des infrastructures appropriées pour l'accueil des réfugié.e.s. Nous encouragerons les efforts des bénévoles en vue de leur accompagnement. Afin de faciliter l'intégration des enfants, nous mettrons à disposition les locaux nécessaires et nous embaucherons du personnel éducatif supplémentaire.
- **Nous soutiendrons, via l'Office social, l'insertion professionnelle des bénéficiaires du Revenu d'inclusion sociale (REVIS)** à l'aide de mesures de stabilisation et d'un volume suffisant de travaux d'utilité collective.
- **Nous élaborerons un plan social communal ayant pour objectif de prévenir l'exclusion et la pauvreté.** Comprenant un diagnostic de la situation sociale et des besoins spécifiques existant dans les différents quartiers ou localités, ce plan énumère les aides et instruments concrets proposés aux personnes traversant des situations difficiles, tout en prévoyant une vaste politique d'information sur les prestations sociales existantes dans la commune, ainsi qu'un programme communal de prévention et de lutte contre la pauvreté.

- **Nous assurerons, via l'Office social, une aide sociale transparente, cohérente et sans tracas administratifs.** La commune fournira des informations complètes, multilingues et facilement compréhensibles sur les prestations proposées et les principaux points de contact, y compris aux niveaux régional et national.
- Nous contribuerons à la mise en place d'une épicerie sociale ou d'un magasin Cent Buttek dans notre commune ou dans la région afin de réduire les dépenses alimentaires des ménages à faible revenu, et nous leur fournirons un soutien continu.
- **Nous éliminerons les obstacles architecturaux dans l'espace public, dans les bâtiments afin de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite.** De plus, nous attacherons une grande importance à la mise en place d'une communication accessible aux personnes déficientes visuels ou malentendantes. Les principaux documents et formulaires seront traduits en plusieurs langues et également en langage facile.
- **Nous signerons le *Pakt vum Zesummeliewen* (pacte du vivre-ensemble)** et nous initierons, dans la commune, des échanges et des rencontres systématiques entre tou.te.s les citoyen.ne.s, dans le cadre de visites culturelles ou de fêtes locales par exemple, ou en créant des lieux de rencontre, des tables de conversation et des cafés linguistiques.
- La commune communiquera des informations en plusieurs langues et, **lors de manifestations publiques, elle proposera des interprétations simultanées.**
- **Nous garantirons un déroulement digne et attractif des cérémonies laïques,** comme par exemple les cérémonies de PACS, les cérémonies de mariage dans des lieux alternatifs ou les cérémonies d'inhumation dans un cimetière forestier, cérémonies que nous permettrons aussi le week-end.
- Nous élaborerons un guide de mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité des genres (*Gender Mainstreaming*) en vue de la mise en pratique d'une conception des espaces publics qui soit sensible à la dimension de genre et qui tienne compte des besoins de tou.te.s les citoyen.ne.s.
- Nous promouvoir dans les écoles, les structures d'accueil et les maisons des jeunes, l'organisation de projets et d'actions d'information sur l'identité de genre, l'orientation sexuelle et l'égalité des sexes.
- Nous assurerons la mise à disposition gratuite dans toutes les toilettes publiques de **produits d'hygiène**, comme les tampons ou les serviettes hygiéniques, et de contraceptifs, comme les préservatifs.
- Nous veillerons à ce que les **rues, bâtiments ou infrastructures** portent aussi le nom de femmes.
- **Nous apprécions l'importance capitale des associations pour la vie locale et nous soutiendrons leurs activités au moyen de subsides et de fonds consacrés à des projets** lesquels seront alloués selon des critères transparents. De plus, nous soutiendrons nos associations en mettant à leur disposition des infrastructures appropriées et des salles de réunion et en assurant leur visibilité dans les communications locales, entre autres sur Internet.

- **Nous élaborerons un plan communal de développement culturel**, tout en créant des synergies entre le service communal responsable de la culture, la commission des affaires culturelle et les associations et structures. Nous veillerons à ce que toutes les couches sociales ainsi que les écoles, les structures d'accueil, les maisons des jeunes et les artistes soient impliqués et nous miserons sur la coopération intercommunale et les échanges régionaux.

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer œuvreront dès lors résolument pour une commune sûre, en renforçant le travail de prévention, en garantissant l'ordre public et en aménageant l'espace public de manière à en assurer la sécurité :

- **Nous établirons pour notre commune un plan local de sécurité** en collaboration avec la police et les services communaux concernés et notamment les agents municipaux. Identifiant d'éventuels facteurs de risque, nous adapterons ce plan régulièrement.
- **Nous renforcerons les relations de bon voisinage** : nous augmenterons le sentiment de sécurité des citoyen.ne.s en soutenant des initiatives ayant pour objectif de créer des lieux et occasions permettant aux voisins de faire connaissance (par exemple les *Duerfstuff* ou *Quartiersstuff*, c'est-à-dire des lieux de rencontre des habitant.e.s d'un village ou d'un quartier, les fêtes de quartier ou encore le *Noperschaftsfest*, c'est-à-dire la fête des voisins)..
- **Nous restructurerons systématiquement les espaces publics peu sûrs afin qu'il ne reste pas d'endroits où on se sent en insécurité.** Nous renforcerons l'attractivité des espaces publics en question afin de les rendre plus vivants, tout en assurant leur entretien et en garantissant un éclairage et une visibilité adéquats.

8. Service aux citoyen.ne.s, communication et participation

Au cours des six prochaines années, déi gréng Mamer œuvreront résolument pour une commune transparente qui soit à l'écoute des citoyen.ne.s, qui attache une grande importance à la participation citoyenne et qui tire parti des possibilités offertes par la digitalisation pour proposer un service de qualité aux citoyen.ne.s :

- **Nous promouvons des formes innovantes de participation citoyenne directe** en créant des conseils citoyens représentatifs dont la composition obéit à des critères liés à l'âge, au sexe et à la nationalité, qui échangent directement et régulièrement avec des représentants du collège des bourgmestre et échevins et du conseil communal ainsi qu'avec les responsables de l'administration communale, et qui seront impliqués dans la prise de décisions.
- **Elargir la convention avec un service de proximité et garantir une meilleure offre aux citoyen*nes**

- **Dans le cadre du budget communal, nous réserverons des ressources financières en vue d'un budget citoyen** permettant aux habitant.e.s de proposer leurs propres projets d'intérêt général destinés à améliorer le cadre de vie et le vivre-ensemble, et de décider en votant pour leurs projets préférés.
- **Nous soutiendrons l'engagement personnel des citoyen.ne.s ainsi que de nouvelles formes d'initiatives citoyennes**, comme les mouvements Transition locaux, les initiatives communautaires, les coopératives, etc., en leur accordant des aides financières et un soutien administratif.
- **Nous impliquerons la population à un stade précoce dans les projets d'envergure, comme les projets de construction ou l'introduction de nouvelles dispositions réglementaires.** Nous organiserons à cet effet des assemblées de citoyen.ne.s tout en publiant des documents importants sur le site Web de la commune.
- **Nous tiendrons compte de la diversité linguistique et des préférences linguistiques de la population locale**, en garantissant que toutes les communications et publications de la commune se feront en plusieurs langues et que les séances d'information suivent également une démarche multilingue.
- **Nous élargirons l'offre des cours de langue luxembourgeoise.**
- **Nous veillerons à rendre les informations et les communications de la commune accessibles aux personnes présentant des déficiences sensorielles, cognitives ou de motricité ;** à cet effet, nous garantirons par exemple l'accessibilité des bâtiments publics ainsi que des documents et sites Web communaux en les adaptant aux besoins des personnes et en recourant de manière systématique au langage facile ou au sous-titrage.
- **Nous garantirons une transparence totale et des informations détaillées** sur le travail du collège des bourgmestre et échevins, du conseil communal, des commissions consultatives et des services communaux. Ce faisant, nous tiendrons compte de toutes les catégories de la population en recourant systématiquement, à côté des imprimés traditionnels et des séances d'information, aux moyens de communication électroniques (Internet, sms2citizen, ...) et aux réseaux sociaux.
- **Nous veillerons à ce que les décisions et rapports des séances du conseil communal soient publiés sur le site Web de la commune sans tarder et de manière aisément accessible pour le public**, et qu'ils soient disponibles en plusieurs langues et en langage facile. Les séances du conseil communal seront transmises sur le site de la commune. Nous organiserons les séances publiques du conseil communal de préférence en dehors des heures normales de travail, en mettant en place une diffusion en continu en direct sur Internet, afin de les rendre plus facilement accessibles aux citoyen.ne.s.